

INFO - D.D.O.



**PREMIÈRE COMMUNICATION**  
15 OCTOBRE 2020

Le 15 octobre, vous recevrez la première communication. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorçe son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement. Vous trouverez deux copies de la première communication.

**Nous vous demandons d'en signer une et de nous la retourner et de conserver l'autre.**

**PAIEMENT DES EFFETS SCOLAIRES**  
DATE LIMITE 2 OCTOBRE

La date limite pour le paiement des effets scolaires est le vendredi 2 octobre. Pour toutes précisions, veuillez communiquer avec Anca au 514-855-4209 poste 5703.

**FACTURATION SERVICE DE GARDE ET SERVICE DE DINER**

Votre état de compte sera acheminé par courriel la dernière journée ouvrable du mois et les paiements doivent être faits dès réception de l'avis.

**DATES IMPORTANTES**

**PHOTO SCOLAIRE**  
2-OCTOBRE 2020 (annulée)

**CONGÉ**  
12 OCTOBRE 2020

**PREMIÈRE COMMUNICATION**  
15 OCTOBRE 2020

**JOURNÉE PÉDAGOGIQUE**  
23 OCTOBRE 2020

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
29 SEPTEMBRE 2020

<http://www.ddo.ecoleouestmtl.com/>

<https://www.facebook.com/groups/Dollard.Des.Ormeaux/>

UNE ÉLÈVE SE DÉMARQUE

Phuong Quynh Pham du groupe 303 a gagné la médaille d'argent lors de la coupe des futures étoiles. Cette compétition de tennis s'est déroulée au mois de septembre.

Félicitations Quynh ! Nous sommes fiers de toi !

Une section de l'Info-DDO sera réservée à nos élèves. N'hésitez pas à nous faire parvenir leurs « exploits ».

[direction.ecoledollard-](mailto:direction.ecoledollard-)



PHOTO SCOLAIRE

Dans le contexte actuel, je vous informe de ma décision d'annuler la prise de photo scolaire prévue le vendredi 2 octobre.

Les photographes se promènent d'un établissement scolaire à un autre et cela augmente les risques de contamination du milieu.

De plus, la température imprévisible des prochains jours rend la tenue de la prise de photo extérieure incertaine.

Finalement, nous ne pourrons pas accueillir de bénévoles pour cette journée.

Pour toutes ces raisons, la photo scolaire est annulée.

REMERCIEMENTS

Chers parents,

Dans le contexte actuel, je ne peux que vous remercier pour votre vigilance et collaboration face à la crise sanitaire dans laquelle nous sommes tous plongés.

Merci de toujours suivre les recommandations émises par la DSP, de nous informer de l'absence de votre enfant et des symptômes qu'il présente et de les monitorer avant d'envisager son retour à l'école.

Nous pouvons dire fièrement que grâce aux efforts de tous, nous avons pu accomplir un mois d'école sans cas de COVID.

Merci à tous !

COVID-19 | Quoi faire si mon enfant a des symptômes?

Mon enfant a un ou des symptôme(s) de la COVID-19

- Fièvre
- Toux nouvelle ou aggravée
- Perte du goût ou de l'odorat
- Essoufflement, difficulté à respirer

- Grande fatigue
- Nez qui coule ou congestion
- Douleurs musculaires non liées à un effort
- Mal de gorge
- Nausées, vomissements, diarrhées, maux de ventre
- Perte d'appétit importante

Si les symptômes débutent à la maison : mon enfant reste à la maison et j'avisé l'école de son absence.

Si les symptômes débutent à l'école : l'école communique avec le parent pour que l'enfant retourne à la maison.



J'attends 24 heures pour voir l'évolution des symptômes

Pendant ce temps, mes autres enfants, s'ils n'ont pas de symptômes, peuvent aller à l'école.

Après 24 heures à la maison :

Si mon enfant n'a plus de symptômes

Il peut retourner à l'école

Si mon enfant a encore au moins un symptôme

Je remplis l'outil d'autoévaluation en ligne et je suis les consignes données (ou j'appelle le 1 877 644-4545)

ATTENTION!

Si on me dit que mon enfant doit être déposé pour la COVID-19, mais que je ne veux pas le faire rester, je dois le garder en isolement à la maison pour une période de 10 jours depuis le début de ses symptômes ET jusqu'à leur disparition.



Pendant ce temps, mes autres enfants s'ils n'ont pas de symptômes, peuvent aller à l'école.



À la suite de la réception d'un résultat négatif, d'une diminution des symptômes et si mon enfant présente un bon état général, il peut fréquenter l'école.



Lors du retour à l'école, on pourrait me demander de remplir un formulaire d'engagement pour confirmer que mon enfant peut revenir à l'école.

# BRIGADIERS SCOLAIRES RECHERCHÉS



## BRIGADIER SCOLAIRE Vous êtes à la recherche d'un emploi?



Vous aimeriez travailler au **service de la population** en prêtant main-forte au Service de police de la Ville de Montréal?

**Nous recherchons des brigadiers scolaires** afin de surveiller les écoliers qui traversent aux intersections à l'aller et au retour de l'école.

Devenir brigadier scolaire comporte des avantages :

- Taux horaire de 19,00 \$/heure
- Lieu de travail en fonction de **votre secteur** de résidence
- Travailler auprès des enfants est **rafraîchissant et dynamique!**
- Travailler à l'extérieur permet de **profiter du plein air**
- Sentiment de **valorisation** en contribuant au service de la population



### Processus de sélection

Pour être embauché à titre de brigadier scolaire, vous devez réussir toutes les étapes du processus de sélection, soit :

- Entrevue téléphonique
- Examen médical
- Accréditation sécuritaire (enquête)
- Formation (1 jour)

### Comment postuler

Pour postuler, vous devez vous rendre sur le site Internet de la Ville de Montréal et soumettre votre candidature en ligne à l'adresse suivante : [montreal.ca/offres-emploi](http://montreal.ca/offres-emploi)

Pour obtenir plus d'informations sur l'emploi de Brigadier Scolaire, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : [brigadier.scolaire@spvm.qc.ca](mailto:brigadier.scolaire@spvm.qc.ca)

Montréal

## ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Veillez noter qu'en plus d'enseigner au quotidien à votre enfant, les membres du personnel se préparent à l'éventualité d'un enseignement à distance. Ils ont toute ma reconnaissance pour ce travail exemplaire qu'ils font au quotidien. Si tel est le cas, soyez assurés, chers parents, que nous vous acheminerons toute l'information nécessaire le temps venu.



## HALLOWEEN

Lorsque nous aurons plus de précisions de la part du ministère quant au palier rouge dans lequel nous nous retrouvons, nous vous informerons à savoir si nous irons de l'avant avec des festivités pour l'Halloween.

